

4. La libération de la France (1944-1945)

Comment la France a-t-elle été libérée et quel est le bilan de la guerre ?

Les débarquements

La libération de la France commence dès novembre 1942, avec le débarquement des Alliés en Afrique du Nord. Fort du soutien de la Résistance intérieure, désormais rassemblée au sein du CNR, le général de Gaulle prend la tête du Comité français de libération nationale (CFLN), formé à Alger le 3 juin 1943. Le CFLN se transforme en Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) le 3 juin 1944.

Le débarquement allié de Normandie du 6 juin 1944 provoque la retraite de l'armée allemande. Il est suivi d'un second débarquement en Provence le 15 août, auquel participent les troupes françaises du général de Lattre de Tassigny. Les unités de la Résistance, rassemblées depuis février 1944 au sein des Forces françaises de l'intérieur (FFI), ont fourni leur appui par des opérations de sabotage et de harcèlement, qui provoquent parfois la riposte sanglante de l'occupant contre la population civile. 642 habitants du village d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne) sont ainsi massacrés par les hommes de la division SS Das Reich le 10 juin 1944.

Alors que les Alliés voulaient contourner Paris, l'insurrection est déclenchée dans la capitale le 19 août, à l'initiative des FFI commandées par le colonel Rol-Tanguy. Elle reçoit le renfort de la 2^e DB (division blindée) du général Leclerc, qui, le 25 août, obtient la reddition du général von Choltitz. Le lendemain, le général de Gaulle descend les Champs-Élysées, acclamé par une foule en liesse.

« La France rentre chez elle » (Charles de Gaulle)

Le gouvernement provisoire dirigé par le général de Gaulle impose progressivement son autorité face aux Alliés et aux pouvoirs locaux issus de la Résistance. Les ordonnances sur le « rétablissement de la légalité républicaine » abolissent tous les textes édictés par Vichy, dont les dirigeants ont fui en Allemagne. En septembre 1944, les Alliés renoncent à administrer directement la France dans le cadre de l'**AMGOT**. Les commissaires de la République nommés par le gouvernement évitent les comités de libération mis en place par la Résistance. Après le retour d'URSS de son secrétaire général, Maurice Thorez, le Parti communiste accepte de dissoudre les **Milices patriotiques**.

De Gaulle s'attache à faire rentrer la France dans le camp des vainqueurs. L'armée française, renforcée par l'incorporation des FFI, achève la libération du territoire et participe à la victoire contre l'Allemagne nazie. Absente à la **conférence de Yalta** en février, la France est associée à la signature de l'acte de **capitulation** allemande, le 7 mai 1945 à Reims et les 8 et 9 mai à Berlin.

Bilan des « années noires »

Les pertes françaises de la Seconde Guerre mondiale sont évaluées à plus de 500 000 morts, parmi lesquelles de nombreux civils du fait des bombardements et des déportations. La Libération ne met pas fin au rationnement qui persiste plusieurs années après la guerre. L'économie et les infrastructures du pays sont à reconstruire. Un million et demi d'immeubles ont été endommagés par les bombardements, un million de personnes sont sans-abri. Plus d'un millier de ponts ont été détruits, la moitié des lignes de chemin de fer et une bonne partie du réseau routier sont impraticables.

Même si la France n'a pas basculé dans la guerre civile, les combats de la Libération ont mis à mal l'unité nationale. Les femmes accusées d'avoir eu une liaison avec l'occupant sont tondues en public. 8 000 à 9 000 miliciens et collaborateurs sont exécutés, avant que le gouvernement provisoire n'impose les procédures légales de l'**épuration** d'après-guerre. Les plaies de la mémoire collective de la guerre seront parmi les plus longues à cicatriser.



1 L'accueil des libérateurs

Une habitante de Sainte-Mère-Église (Normandie) offre à boire à un parachutiste américain (10 juin 1944).

Vocabulaire

- **AMGOT** : Allied Military Government for Occupied Territories (Administration militaire alliée des territoires occupés), initialement conçue par les États-Unis pour administrer la France libérée.
- **Capitulation** : voir p. 314.
- **Conférence de Yalta** : voir p. 342.
- **Milices patriotiques** : créées par le CNR en mars 1944 pour servir de forces de police sous l'autorité des comités de libération. Les résistants communistes y sont très influents.

Notion clé

- **Épuration** : élimination ou jugement des personnes ayant collaboré avec l'occupant allemand ou le gouvernement de Vichy. Une première épuration « sauvage », débouchant sur des exécutions sommaires, fut suivie d'une épuration légale, conduite par des tribunaux (dont une Haute Cour de justice) institués par le gouvernement provisoire.

Pistes de travail

1. Quelle signification le général de Gaulle donne-t-il à la libération de Paris ? (doc. 2)
2. Comment le maréchal Pétain conçoit-il le rôle qui a été le sien depuis 1940 ? Expliquez pourquoi on ne peut pas croire aujourd'hui à la thèse de « l'épée » et du « bouclier ». (doc. 3)

2 « Paris libéré ! »

Au soir de la libération de Paris, le 25 août 1944, le général de Gaulle se rend à l'Hôtel de Ville où il prononce ce discours, devant le CNR, le Comité parisien de Libération, des combattants et une foule des Parisiens venus l'accueillir.

Pourquoi voulez-vous que nous dissimulions l'émotion qui nous étreint tous, hommes et femmes, qui sommes ici, chez nous, dans Paris debout pour se libérer et qui a su le faire de ses mains. Non ! Nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée. Il y a là des minutes qui dépassent chacune de nos pauvres vies.

Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! Libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle.

EH BIEN ! Puisque l'ennemi qui tenait Paris a capitulé dans nos mains, la France rentre à Paris, chez elle. Elle y rentre sanglante, mais bien résolue. Elle y rentre, éclairée par l'immense leçon, mais plus certaine que jamais, de ses devoirs et de ses droits.

Charles de Gaulle, *Discours et messages*, tome 1, 1940-1946, Plon, Paris, 1970.

3 Le message d'adieu du maréchal Pétain (11 août 1944)

Ce message fut placardé en quelques endroits, mais compte tenu des circonstances, il ne fut jamais publié.

Français,

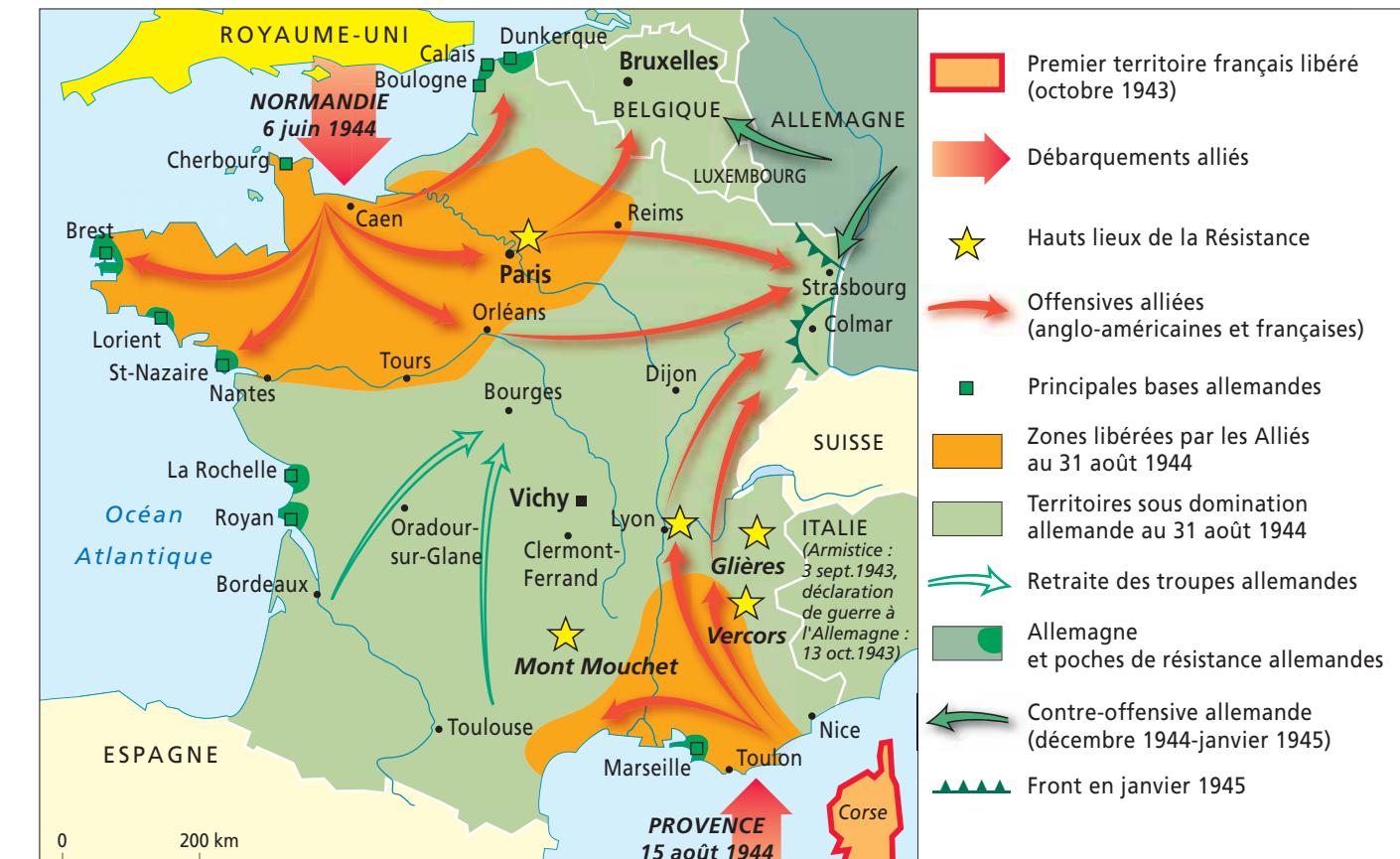
Je vous parle aujourd'hui pour la dernière fois.

Depuis le jour où j'ai reçu de l'Assemblée nationale la mission de faire vivre la France entre l'armistice et la paix, nous avons espéré ensemble, nous avons souffert sur le même sol. Le don de ma personne n'entraînait pas seulement le sacrifice de mon repos. Condamné à subir la loi d'un adversaire que j'avais autrefois vaincu, j'ai dépensé pour écarter de vos têtes l'amère conséquence des fautes d'autrui tout le prestige que m'avait acquis l'ancienne victoire de nos armées.

Ma mission fut une mission de sacrifice. Héritier de la défaite, lié par l'armistice, j'ai tenté de préserver le corps et l'âme de la France, l'histoire dira si j'ai réussi. [...]

Vos malheurs ne sont pas sortis de l'armistice mais de la défaite. Depuis quatre ans, qu'ai-je fait que protéger à tout moment les Français qui ne pouvaient ou ne voulaient quitter le sol national contre les suites d'une bataille que d'autres avaient engagée et perdue ? [...]

S'il est vrai que de Gaulle a levé hardiment l'épée de la France, l'histoire n'oubliera pas que j'ai tenu patiemment le bouclier français.



4 La libération de la France